

GIEE VITI-BIODIV EN LAYON : UN BILAN TRÈS POSITIF

En 2022, nous vous annoncions la création du GIEE¹ Viti-biodiv en Layon, coanimé par la LPO et la Coordination agrobiologique des Pays de la Loire (CAB). Depuis, trois années se sont écoulées et il est temps de faire un bilan des actions qui ont été menées.

Ce collectif est né dans la vallée du Layon, plus précisément sur les communes de Rablay-sur-Layon et Champ-sur-Layon. Il regroupe les 11 domaines viticoles suivants : Nicolas Arnou, Batardière TML, la Bergerie, Bertin-Delatte, Pierre Chauvin, Des jus et du lien, les Errances, Hodgson, Mirebeau, Guillaume Noire et Séverin. L'ensemble des domaines représente une surface de 144 ha et ils sont tous conduits en agriculture biologique. Au cours de ces trois années, l'accompagnement de la LPO et de la CAB a consisté à former les vignerons à mieux connaître la biodiversité, à améliorer sa prise en compte et à augmenter les capacités d'accueil pour les espèces.

FORMATION DES VIGNERONS

Pour se former, les paysans ont participé à des inventaires naturalistes. En effet, mieux connaître la biodiversité au sein de ses parcelles permet de mieux comprendre les interactions et l'écologie des espèces rencontrées. Ainsi, **13 sorties naturalistes** ont été réalisées sur différentes thématiques : amphibiens, reptiles, oiseaux, papillons et insectes. Ces inventaires correspondant aux périodes de travail intense dans les vignes, l'idée était de proposer des sorties courtes (1 h 30 maximum) et avec une participation libre. La fréquentation a été très variable selon les horaires (plus de monde en soirée qu'en journée), et au total ces inventaires ont réuni 56 participants, dont 24 fois des vignerons du GIEE (les sorties étaient ouvertes à leur famille ainsi qu'à d'autres paysans du secteur). Bien qu'il soit difficile de mobiliser les vignerons au printemps, ces sorties leur ont permis de se former à la reconnaissance de quelques espèces et de mieux cerner les enjeux sur leurs parcelles.



Formation sur la flore naturelle du vignoble

En plus de ces sorties naturalistes, **3 formations** d'une journée ont été organisées. La première a permis de présenter les différents protocoles de l'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB) et d'en tester quelques-uns. Des nichoirs à abeilles sauvages ont d'ailleurs été installés afin de réaliser un suivi. La deuxième formation avait pour objet la découverte de la flore des vignes, avec l'intervention de Sylvie Desgranges, paysanne

herboriste et botaniste indépendante. Enfin, Yves Gabory, de l'association Arbor & Science, est venu former les vignerons à l'entretien et à la taille des arbres. Cette thématique était vite apparue primordiale compte tenu des linéaires de haies et d'arbres plantés autour des vignes. La participation des vignerons a été importante. Ces formations ont pu se dérouler en dehors des périodes les plus chargées.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Les formations et sorties naturalistes organisées au cours de ces trois années ont apporté aux vignerons des connaissances leur permettant d'appréhender, voire d'adapter certaines pratiques, notamment dans la gestion de l'enherbement et des milieux annexes tels que les tournières, les friches arbustives et les haies. De plus, le collectif avait pour objectif de tester le **viti-pastoralisme**, en favorisant **l'installation d'un berger**. Cette pratique consiste à faire pâtrir les vignes en période de repos végétatif par des ovins. Elle permet de gérer différemment l'enherbement jusqu'à la sortie de l'hiver et comporte plusieurs avantages : réduction du désherbage mécanique, apport de matière organique, diversification de la flore et limitation des effets sur la faune. Ainsi, un premier travail a consisté à identifier les surfaces potentielles à pâtrir, aussi bien des vignes que des prairies pour la période estivale. Des réunions ont eu lieu à la fois avec les vignerons, la commune de Bellevigne-en-Layon et la communauté de communes Loire Layon Aubance. L'état des lieux ainsi constitué a servi de base pour rechercher un berger en sollicitant différents réseaux (CIAP, GABB, etc.).



Brebis pâtrant dans les vignes

¹Un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) est un collectif d'exploitants agricoles réunis autour d'un projet local commun, dont les objectifs sont à la fois environnementaux et économiques.



C'est finalement Bérenger Arnould (ferme Agneaux des coteaux), en cours d'installation comme berger itinérant, qui s'est montré intéressé. Après quelques réunions de préparation, il a pu faire pâtrir deux lots de moutons (une trentaine de brebis et une quinzaine de bêliers) au cours des hivers 2023-2024 et 2024-2025. Entre 15 et 20 ha ont été pâtris chaque hiver, notamment dans des parcelles où le désherbage mécanique s'avère compliqué. Finalement, d'un côté, les vignerons sont convaincus par les divers intérêts de cette pratique, et d'un autre côté, cette collaboration a permis de renforcer et de sécuriser l'installation du berger, d'autant que ce partenariat se poursuivra les prochaines années.

AUGMENTATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs actions concrètes ont été menées afin de favoriser l'accueil de la biodiversité. Concernant les **espaces arboreux**, 31 haies ont été plantées, représentant 2 373 m, ainsi que 10 alignements agroforestiers, représentant 1 414 m. Au total, **ces plantations comportent 2 904 arbres et arbustes**, dont 66 % sont labellisés Végétal local, et se composent de 32 espèces différentes : 13 espèces d'arbres de haut jet (bouleau verruqueux, charme, châtaignier, cormier, érable champêtre, merisier, etc.) ; 12 espèces d'arbustes (ajonc d'Europe, aubépine monogyne, cornouiller sanguin, noisetier, viorne lantane, etc.) ; 7 espèces d'arbres fruitiers greffés (abricotier, cerisier, pêcher, etc.). L'investissement des bénévoles a été déterminant au cours des trois chantiers hivernaux : plus d'une centaine de personnes y ont participé. Les enfants de l'école des Sablonnettes à Rablay-sur-Layon ainsi que les jeunes naturalistes du groupe d'Angers ont été mis à contribution. Ces journées, parfois très froides, ont ravi tous les participants, enchantés de réaliser une action concrète en toute convivialité.



Chantiers de plantation de haies

Afin de diversifier les milieux présents dans le vignoble, **trois mares** ont été creusées et **une jachère fleurie** a été semée au printemps 2025 dans une ancienne parcelle de vigne de 0,2 ha. Une réflexion a été menée autour de l'implantation d'un couvert ayant un objectif de biodiversité (pollinisateurs) et agronomique. Nous avons fait appel à l'entreprise Semence nature, qui a proposé son mélange « Pollifauniflore » composé de 12 espèces : 6 espèces à vocation agronomique (luzerne, trèfle, etc.), d'origine commerciale, et 6 espèces à vocation biodiversité (matricaire, achillée millefeuille, carotte sauvage, etc.), labellisées Végétal local.



Mare creusée en octobre 2024 (domaine de Mirebeau)



Mare creusée en octobre 2024 (domaine Pierre Chauvin)

Enfin, plusieurs gîtes artificiels ont été installés au sein des domaines. Ils permettent d'augmenter le potentiel d'accueil dans les parcelles viticoles et à proximité. Pour les oiseaux, les nichoirs installés correspondent à des cavités qu'ils peuvent normalement trouver dans les arbres relativement âgés ou au sein du patrimoine bâti. Pour les chauves-souris, les gîtes sont de deux types : soit rond, correspondant à la cavité d'un arbre, soit plat, convenant plutôt aux espèces fissuricoles. Ainsi, 106 gîtes et nichoirs ont été installés au cours de l'hiver 2022-2023 :

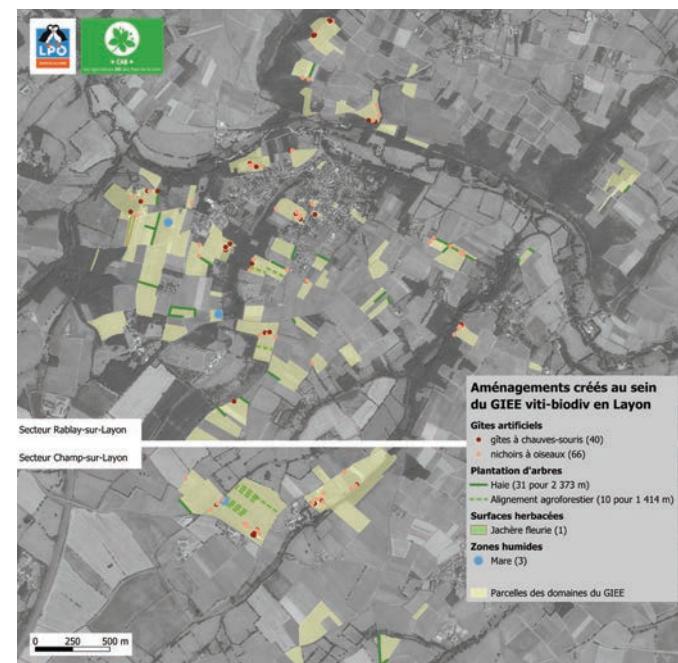
- 50 nichoirs à mésange ;
- 10 nichoirs à huppe fasciée ;
- 3 nichoirs à effraie des clochers ;
- 2 nichoirs à moineau domestique ;
- 1 nichoir à faucon crécerelle ;
- 20 gîtes ronds à chauve-souris ;
- 18 gîtes plats à chauve-souris ;
- 2 gîtes cubiques à chauve-souris.

Un suivi de l'occupation des gîtes a été réalisé durant deux années. 68 % des gîtes ont ainsi été contrôlés en 2024 et 60 % en 2025. Les taux d'occupation sont très variables selon les types de gîtes. À partir des résultats visibles dans le tableau, quelques constats peuvent être dressés :

- **nichoires à mésange** : les taux d'occupation sont impressionnantes alors que certains nichoirs ont été placés dans des zones peu arboricoles. Certains nichoirs sont également utilisés par des mammifères (deux par le campagnol roussâtre et deux par le léroï d'Europe), a priori plutôt en hiver ;
- **nichoires à moineau** : seulement deux installés. Un avec les trois compartiments occupés par des moineaux domestiques et un autre occupé par un nid de mésange ;
- **nichoires à huppe fasciée** : après une année de suivi, aucun nichoir n'a été occupé par la huppe fasciée. Les cas d'occupation correspondent à des nids de mésange ;
- **nichoires à effraie des clochers** : un des deux nichoirs a été occupé par un nid de passereau, sans doute du rougequeue noir. À partir de la deuxième année, des indices (fientes et pelettes) montrent que l'effraie occupe le site qui abrite l'autre nichoir. À noter qu'un nichoir de ce type avait été installé chez l'un des vignerons en 2020 et qu'il a fallu attendre cinq ans pour que celui-ci soit occupé, sans reproduction pour le moment ;
- **nichoar à faucon crécerelle** : seulement fréquenté en 2024, l'installation d'un couple se confirme en 2025 ;
- **gîtes à chauve-souris** : seuls un gîte plat (un murin à moustaches) et un gîte rond (présence de guano) ont été occupés par des chauves-souris. S'il est compliqué de contrôler l'occupation des gîtes plats compte tenu de leur configuration, il serait pertinent de poursuivre le suivi des gîtes ronds, car les chauves-souris peuvent mettre plusieurs années à s'approprier ce type d'habitat. Par ailleurs, ces gîtes sont souvent occupés par des mésanges et des hyménoptères (guêpes et frelons). Un nettoyage régulier apparaît indispensable pour favoriser l'occupation par les chauves-souris.

Nombre de gîtes suivis selon le type de gîte et l'année (le pourcentage indique la part que représentent les gîtes suivis par rapport au total des gîtes installés) et nombre de gîtes occupés selon le type de gîte et l'année (le pourcentage indique la part que représentent les gîtes occupés par rapport au total des gîtes suivis)

Type de gîte	Effort de suivi				Niveau d'occupation			
	2023		2024		2023		2024	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Chauve-souris (cube)	0	–	2	100 %	NA	NA	0	–
Chauve-souris (plat)	13	72 %	11	61 %	1	8 %	1	9 %
Chauve-souris (rond)	11	55 %	10	50 %	0	–	2	20 %
Faucon crécerelle	0	–	1	100 %	NA	NA	0	–
Effraie des clochers	2	67 %	2	67 %	0	–	1	50 %
Huppe fasciée	9	90 %	0	–	3	33 %	NA	NA
Mésange	35	70 %	36	72 %	34	97 %	35	97 %
Moineau	2	100 %	2	100 %	1	50 %	2	100 %
Total	72	68 %	64	60 %	39	54 %	41	64 %



Localisation des aménagements créés au sein du GIEE Viti-biodiv en Layon

Bien que tous les domaines viticoles du GIEE Viti-biodiv en Layon aient des pratiques considérées comme favorables, car respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique, la prise en compte de la biodiversité faisait partie des marges de progrès. Au regard de ce bilan, force est de constater que l'animation locale d'un groupe de paysans volontaires et motivés permet de concrétiser un grand nombre d'actions en faveur de la biodiversité. Au-delà des actions concrètes, ce collectif a réellement progressé en matière de connaissances et de compétences sur la biodiversité au travers d'une aventure humaine enrichissante associant paysans, techniciens, citoyens de tous âges et bénévoles du réseau LPO. Enfin, sur ce territoire, cette dynamique a créé une véritable émulation, puisqu'en parallèle de ce groupe, d'autres paysans (des vignerons, des éleveurs et un maraîcher) ont également mené des actions en lien avec la LPO. Ainsi, ce sont 2 050 m supplémentaires de haies qui ont été plantés et une mare qui a été creusée. Et ce n'est pas fini : la plantation de près de 1 000 m de haies est prévue l'hiver prochain et trois nouvelles mares devraient enrichir le réseau déjà en place.

Benoît Marchadour (LPO) et Kady Sonko (CAB)